

# Réglement des Etudes et Projet Pédagogique



## CRC de PLAISIR Conservatoire à Rayonnement Communal

Musique, Danse, Théâtre,  
Arts plastiques et Sciences Arts Numériques

Rentrée 2017/18

*Pascal ROMANO - Directeur*

## Table des matières

<b>LE PROJET PÉDAGOGIQUE</b> .....	<b>3</b>
Introduction : un nouveau projet en évolution – rentrée 2017 .....	3
<b>PRINCIPES PÉDAGOGIQUES</b> .....	<b>3</b>
<b>LE RÉGLEMENT DES ÉTUDES</b> .....	<b>5</b>
Le suivi du travail par la famille.....	5
Les pratiques et disciplines proposées .....	5
<b>DE L'INITIATION AU 1<sup>er</sup> CYCLE</b> .....	<b>6</b>
Les objectifs pédagogiques .....	6
L'ÉVEIL et L'ÉDUCATION ARTISTIQUE en milieu scolaire .....	7
<b>LES ACTIONS PÉDAGOGIQUES</b> .....	<b>8</b>
Le Cycle INITIATION .....	8
Organisation et Contenus .....	8
<b>L'organisation et les contenus des Cycles</b> .....	<b>9</b>
<b>Pôle MUSIQUE</b> .....	<b>9</b>
Le projet ORCHESTRE FM.....	9
L'évaluation en cycle 1.....	11
Le passage en Cycle 2 – validation du Cycle 1.....	12
L'organisation générale des études après le cycle 1 .....	13
Le « Cours diplômant » (cycle 2 et cycle 3 de pratique amateur).....	14
Le département « Musiques anciennes » - <i>nouveauté rentrée 2017</i> .....	14
Le département « Musiques actuelles » .....	15
<b>Pôle DANSE</b> .....	<b>16</b>
Le premier cycle .....	16
Le « Cours diplômant » Danse (cycle 2 et cycle 3 de pratique amateur).....	16
<b>Pôle ART DRAMATIQUE</b> .....	<b>18</b>
Cycle Initiation .....	18
Cycle 1.....	18
Cycle 2.....	18
Cycle 3.....	19
<b>Le parcours Chanteurs</b> .....	<b>21</b>
Le Cycle 1.....	21
Les Cycles 2 et 3 « diplômants » .....	21
L'évaluation .....	21
<b>Les Parcours Hors Coursus et Esthétiques en développement</b> .....	<b>22</b>
Préambule.....	22
<b>Les Ateliers Arts Plastiques et Sciences-Arts Numérique</b> .....	<b>22</b>
Les Arts Plastiques.....	22
Les Sciences et Arts Numériques .....	22
<b>Pour les 14-18 ans</b> .....	<b>23</b>
<b>Le Parcours Adulte</b> .....	<b>24</b>
Le Soutien à la pratique collective (SPC) – dominante Vocale (toutes esthétiques).....	24
Danse.....	25
Art Dramatique .....	25
Le Grand Chœur de la Ville .....	25

# LE PROJET PÉDAGOGIQUE

## Introduction : un nouveau projet en évolution – rentrée 2017

Le projet pédagogique trouve son application dans le cadre plus général du projet d'établissement du CRC et des projets de développement culturel de nouveau territoire SQY.

Il s'appuie notamment sur les préconisations du dernier Schéma National d'Orientation Pédagogique en musique et sur les conventions établies avec nos partenaires, et notamment avec l'Éducation Nationale concernant les actions menées en milieu scolaire.

Si le projet pédagogique du CRC tient compte de l'existant, ainsi que des moyens et des modes de fonctionnement spécifiques à notre structure, il propose néanmoins d'ouvrir de nouvelles pistes. La fidélisation de nos élèves et la quête de nouveaux publics passe sans doute par une telle réflexion.

Des évolutions ont eu lieu ces dernières années et certaines orientations ont déjà été validées et mises en œuvre par l'équipe pédagogique.

Le présent document doit permettre de préciser et de formaliser l'ensemble de ces orientations et actions pédagogiques afin de les rendre plus lisibles, plus cohérentes, et plus efficaces pour atteindre leurs objectifs.

On peut rappeler en outre qu'un projet pédagogique n'est jamais figé, qu'il oscille constamment entre expérimentation, évaluation et évolution.

### *Quels artistes citoyens voulons-nous former pour demain ?*

- ♪ des élèves capables de jouer avec d'autres, et de partager ce plaisir
- ♪ des élèves capables (aussi...) de jouer sans partition, d'improviser, d'inventer.
- ♪ des artistes en herbe suffisamment autonomes, aptes à mener un groupe et à porter un projet qui leur est propre
- ♪ des auditeurs capables de porter un jugement critique argumenté.

### *Comment y parvenir ?*

La société évolue avec des emplois du temps des enfants (et des parents) de plus en plus chargés : aux études scolaires s'ajoutent de multiples activités périscolaires, sans doute nécessaires au développement de l'enfant mais qui engendrent une fatigue physique et mentale supplémentaire dont il faut tenir compte.

L'image véhiculée par les médias est souvent celle d'un « accès immédiat au plaisir » voir du « succès immédiat ». La réalité est souvent très différente, mais nous avons, par notre projet commun, un magnifique outil collectif capable de donner à chacun sa place et surtout d'ouvrir à Tous, de nouvelles perspectives de partage et de plaisir partagé.

Pour mieux répondre aux attentes, il faut sans doute mieux identifier les compétences à développer chez nos élèves, adapter nos approches pédagogiques et en conséquence nos modes d'évaluation, repenser l'enseignement et la transmission musicale de manière plus globale, transversale, avec un axe collectif fort et libérer davantage les espaces d'expérimentation, de création et d'initiative.

Il faudra sans doute accepter de remettre en question certaines de nos habitudes, parfois nos certitudes, et mettre en avant nos savoirs faire, notre créativité et transmettre la passion qui anime chaque acteur du projet. Cela passera par un premier collectif, l'équipe des enseignants, responsable et moteur de l'ensemble de la formation des élèves, par son implication et son dynamisme au service du projet collectif culturel et artistique du Conservatoire et plus largement, du Territoire.

Pascal ROMANO  
Directeur du CRC de Plaisir

## PRINCIPES PÉDAGOGIQUES

### La formation artistique est globale

Ateliers de pratique collective, cours d'instrument ou de chant, culture musicale... simultanément abordés, offrent une formation artistique riche et diversifiée aux élèves, leur permettant d'acquérir et d'approfondir savoirs, savoir-faire et savoir-être. Les apprentissages fondamentaux doivent être abordés dans chaque espace pédagogique au moyen du corps, de la voix, de l'instrument.

### Les parcours artistiques et le lien au parcours scolaire

Vers une démarche et une réflexion inclusive, tant par le rythme des parcours et des cycles que par le lien au rythme scolaire tout au long du parcours de l'enfant/jeune et étudiant.

De la présence de la pratique collective à l'école (du vocal à l'instrument) que par les modules exploratoires pour les collégiens, ou encore l'accompagnement au Bac pour les lycéens.

### L'apprentissage va du sensoriel à l'intellectuel, du global au particulier

L'expérimentation sensible (écouter, mémoriser, inventer...) doit être privilégiée. Elle doit précéder et rendre « nécessaire » l'apprentissage progressif des codes.

La démarche générale est : Sentir -> Comprendre -> Apprendre.

“La sensation précède la conscience de la sensation qui précède la réflexion et la maîtrise” (Georges Petit).

### La pratique collective est au cœur de l'apprentissage

Elle est à la fois le moyen et le but de la formation musicale des élèves : lieu d'apprentissage, de rencontre, de socialisation, et aussi foyer de vie musicale.

Les instruments polyphoniques doivent faire sur ce point l'objet d'une réflexion spécifique.

### L'ouverture culturelle et le plaisir de partager doivent être encouragés

La pédagogie se nourrit aussi de la vie artistique et culturelle dans toutes ses dimensions. La rencontre avec des œuvres et des artistes dans des champs artistiques et des esthétiques variés... et aussi l'expérience de la scène, constituent des éléments essentiels au plaisir et à l'épanouissement des apprentis artistes, enfants, jeunes et adultes

### L'innovation et les nouveaux outils au service de la pédagogie et de la création

Etre un lieu d'expérimentation pédagogique et de création artistique par l'intégration des nouveaux outils numériques ainsi que l'usage et l'utilisation de ceux-ci au service des familles et des apprentissages à la maison, sans oublier le lien aux familles et à l'accompagnement des projets (invitation aux concerts, mise en ligne de supports, communication et suivi des parcours, ...)

## LE RÉGLEMENT DES ÉTUDES

Les études sont organisées en cycles pluriannuels qui permettent la réalisation des objectifs au rythme propre à chaque élève. L'évaluation est assurée de manière continue et par des validations de passage de cycle, qui conduisent à l'obtention de diplômes.

- Le cycle Initiation, est construit autour du parcours Éveil (musique et/ou danse) ainsi que d'une première année d'initiation permettant à l'élève de se familiariser avec sa future pratique.

- Le 1<sup>o</sup> cycle, « d'apprentissage » dure de 3 à 5 ans, et se décompose en deux niveaux de validation (1Ca et 1Cb)

- **Il permet de valider les premiers acquis indispensables à une évolution sereine au sein du 2ème cycle**

- Le 2<sup>o</sup> cycle, dure de 3 à 5 ans, et se décompose également en deux niveaux avec le 2CA – « d'exploration » - et le 2CB qui prépare l'élève à la validation de son Brevet de 2ème cycle, et ce, dans le cadre d'évaluations organisées au niveau territorial (Ucem78)

- **Validation d'un Brevet d'Études Artistiques – Musique et Danse**

- Le 3<sup>o</sup> cycle, « de formation amateur » dure de 1 à 3 ans. Il est validé par le CEM (Certificat d'Études Musicales du 3ème cycle amateur) également présenté au niveau territorial (Ucem78)

- **Validation d'un Certificat d'Études Musicales, Chorégraphiques ou Théâtrales**

A partir du milieu du 2ème cycle, un « Parcours Labellisé » est proposé aux élèves qui ne souhaitent pas poursuivre le Cours diplômant à l'issue du 2ème cycle d'exploration (après présentation du 2CA2)

Les adolescents et adultes débutants sont accueillis dans un cursus spécifique avec possibilité d'intégrer après validation un parcours diplômant en Musique, Danse et Théâtre.

Un soutien, instrumental ou vocal, est en outre proposé aux musiciens amateurs avec des contenus et une organisation adaptée à leur projet.

### Le suivi du travail par la famille

L'apprentissage d'une discipline artistique nécessite une pratique régulière entre chaque cours dont la durée dépend de l'instrument, du niveau et de l'âge de l'élève. La présence des parents aux côtés de l'enfant est indispensable.

Ils doivent assurer le suivi du travail à la maison et s'engager à privilégier le cas échéant la pratique artistique de leur enfant pour leur permettre de suivre toutes les activités prévues dans son cursus et contribuant à sa formation.

De manière plus générale, faire écouter de la musique à son enfant, lui faire découvrir un spectacle dans le cadre de son apprentissage, et le motiver ainsi dans sa pratique, est tout aussi important que de l'amener à son cours hebdomadaire. A ce titre, la participation aux projets, aux répétitions entre pleinement dans la démarche de l'apprentissage, au même titre que les cours.

### Les pratiques et disciplines proposées

LE CRC de Plaisir propose de nombreuses pratiques collectives et disciplines instrumentales, vocales, chorégraphiques, théâtrales, ainsi que des ateliers d'expressions plastiques et sciences.

## DE L'INITIATION AU 1<sup>er</sup> CYCLE

### Les objectifs pédagogiques

Les objectifs du cycle d'Initiation et du cycle 1 s'apparentent pour une grande part à ceux de l'éducation musicale à l'école élémentaire.

Penser la formation musicale de nos élèves de manière globale, « pour-et-par » la pratique collective, dès le début des études, est au centre de notre réflexion pédagogique.

La concertation, garante de la cohérence et de la complémentarité des actions menées par l'ensemble de l'équipe pédagogique, sera d'autant plus nécessaire que l'approche proposée aux élèves sera « orale » et globale.

Les objectifs pédagogiques s'inscrivent en cohérence avec les projets culturels spécifiques à chaque territoire et avec l'ensemble des parcours proposés au sein du CRC.

Il faut notamment veiller au lien entre le premier cycle et les différents parcours proposés pour la suite des études, afin de permettre à nos élèves de s'épanouir dans leur pratique, et pour certains de préparer les diplômes ou d'intégrer le cas échéant un autre établissement.

### Sensibiliser et « donner envie »

En développant la motivation, l'épanouissement, la curiosité, le goût d'interpréter mais aussi celui d'inventer (réalisation et création d'œuvres).

En provoquant des chocs émotionnels entre l'enfant et l'œuvre artistique et en formant des auditeurs curieux et capable d'émettre des avis de plus en plus argumentés. En faisant éclore des vocations.

### Socialiser l'enfant, notamment par la pratique collective

En lui apprenant à écouter les consignes du professeur, les autres enfants, notamment dans les activités collectives pour prendre la parole – musicale ou gestique - à bon escient.

En lui apprenant à chanter ou jouer avec d'autres, en respectant des rythmes et des règles collectifs et en étant capable de faire chanter ou jouer ses propres propositions musicales de manière contrôlée, en «expliquant» ses choix.

### Donner des bases musicales

Par un équilibre entre une approche orale (écouter, mémoriser, reproduire, modifier, inventer) et le maniement du langage écrit (lire, nommer, écrire, organiser pour comprendre...), chaque enseignant restant maître et garant de sa pédagogie et des rapprochements progressifs qu'il pourra effectuer entre conversation et conservation.

En donnant progressivement aux élèves des outils, des repères, pour leur permettre d'aller de la perception immédiate et intuitive au décodage et à la compréhension du langage musical. En développant dès le premier cycle l'attitude d'auto apprentissage.

En diversifiant les répertoires abordés (monodiques, polyphoniques, vocaux, instrumentaux, dans des langages et styles variés...), dans le répertoire de la pratique de l'élève, mais également dans d'autres répertoires ou pratiques artistiques.

### Amorcer, développer des savoir-faire techniques et expressifs

Pour se « produire » en public, en utilisant voix chantée ou parlée, instrument, en ensembles ou en soliste... pour constituer à moyen terme sur le plan local (en liaison avec d'autres partenaires) un noyau dynamique de pratiques collectives.

## L'ÉVEIL et L'ÉDUCATION ARTISTIQUE en milieu scolaire

### Préambule

La musique à l'école est une affaire d'équipe : professeurs des écoles, musiciens intervenants titulaires du DUMI\*, enseignants spécialisés, artistes, qui travaillent dans la complémentarité de leurs compétences. Des partenariats réguliers ont été imaginés avec l'Éducation Nationale, les collectivités et les autres partenaires du CRC, permettant de proposer des actions innovantes, sans sortir les enseignements artistiques du champ de leur mission éducative générale.

Les actions menées en milieu scolaire garantissent une véritable égalité d'accès pour tous les enfants à l'éveil, à la pratique et la rencontre artistique. Elles contribuent à développer des compétences et des capacités fondamentales qui s'étendent aux autres enseignements : l'acuité auditive (sensibilité, attention, discrimination, écoute critique...), la mémoire (auditive et visuelle par la lecture des codes) ; le développement psychomoteur (respiration, motricité, éveil des sens, émotion). Elles contribuent également à l'épanouissement de la personnalité de l'enfant.

Cette approche s'avère également pertinente comme outil de démocratisation et d'aménagement culturel du territoire.

*\* Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant en milieu scolaire*

### Les ateliers « Harmonie et Orchestre de Plaisir en École » - HOPE

Il s'agit de projets réalisés en collaboration entre un collectif des professeurs du conservatoire et les musiciens intervenants de la Ville, qui peut être indépendant ou en lien avec le projet de classe ou d'école. Le travail est axé sur le jeu en groupe, avec la mise en place d'ateliers Orchestre avec une phase préparatoire au sein du conservatoire et une proposition de restitution en temps scolaire, sur des temps forts de la vie à l'école.

### Le projet vocal « Rencontres Chantantes » - Le Projet Musique, Danse et Théâtre EN

Il s'agit de mettre à la disposition des écoles nos ressources pédagogiques, logistiques et artistiques en matière d'aide au travail vocal, d'arrangement et d'instrumentation de partitions, avec l'objectif d'accompagner les enfants par un petit ensemble instrumental.

Le travail d'arrangement des partitions est réalisé et quelques répétitions sont organisées avec les enfants.

Pour les Rencontres Chantantes la restitution se fait en temps scolaire avec chants accompagnés et pièces instrumentales et est adressé au public élargi des écoles de la Ville en format découverte.

Pour les actions Musique, Danse et Théâtre, des séances scolaires sont proposées auxquelles s'ajoute traditionnellement un temps Tout Public en début de soirée, permettant aux parents essentiellement de venir découvrir le travail accompli sur l'année avec les équipes et les enfants.

### Les actions Arts et Sciences

En lien avec l'intervenante Arts et Sciences du Conservatoire, un grand nombre de classes et projets sont construits et accompagnés avec des temps de restitutions variables allant d'expositions au sein des écoles à des temps d'action plus spécifiques (défis départementaux ou concours scolaires)

## LES ACTIONS PÉDAGOGIQUES

### Les concerts « Premières Scènes »

Proposant des temps réguliers dans l'année, en structure ou hors les murs (HGMS, Maisons des Familles), les élèves de toutes les classes et départements sont invités à se produire sous l'impulsion et inscription de leur professeur sur des temps courts, leur permettant de valider et construire progressivement une expérience de jeu personnelle ou collective.

Ces temps pédagogiques font progressivement partie intégrante des modalités d'évaluations en réflexion avec l'équipe pédagogique (année 2017/18).

### TEC « moins le quart »

S'inscrivant dans la démarche d'une volonté de partenariat renforcée avec le Théâtre de la ville, ce projet peut regrouper plusieurs classes autour d'un projet de création musicale, théâtre ou danse avec pour objectif un lien artistique et pédagogique avec la programmation professionnelle du soir au Théâtre.

Proposée en forme d'ouverture à l'écoute et de premier moment de rencontre avec le public, les participants élèves sont ensuite invités au spectacle du soir pour découvrir la programmation et rencontrer les artistes.

### Les actions en Maison des Familles

Pleinement implantée dans son fonctionnement au sein des structures Maison des Familles (présence à l'année des départements Art dramatique et Arts plastiques ainsi que des ateliers de pratique amateur Adulte : Chœur), c'est tout naturellement que les actions se développent par des temps réguliers de restitutions ainsi que l'apport des autres départements pour des temps de projets concerts (Concert des familles, Guitare et Mosaïque en Chœur ...) ciblant et faisant participer plus particulièrement les publics en fréquentation de ces lieux.

## Le Cycle INITIATION

### Organisation et Contenus

Composé en deux parties, il s'organise autour des 3 années possibles d'Éveil et d'un socle Initiation instrumentale ou danse.

Le cycle d'Éveil Musical s'adresse aux enfants de la Moyenne section de maternelle au CP. Il est uniquement accessible à partir de la GS pour la Danse – Musidanse. Il dure globalement de un à trois ans.

Le cycle Initiation s'adresse aux enfants de CP/CE1 et dure de un à deux ans.

### Le socle EVEIL

#### *L'Éveil musical – MS à CP*

Il s'agit d'un atelier de 45' regroupant 5 à 10 enfants en Grande section de maternelle ou en CP. La priorité est donnée à l'approche sensible du monde sonore par l'expérimentation avec la voix, le corps, la construction et l'utilisation de petits instruments...

#### *L'Éveil Danse – GS/CP*

Il s'agit d'un atelier de 45' regroupant 5 à 10 enfants en Grande section de maternelle ou en CP. La priorité est donnée à l'approche sensible du monde sonore par l'expérimentation le corps, la construction et l'utilisation de l'espace et du geste...

### *L'Atelier Musidanse*

Il s'agit d'un atelier de 45' regroupant 5 à 10 enfants en Grande section de maternelle ou en CP. Un premier trimestre est soit consacré à la Danse ou à la Musique, avant de permuter et de donner place en fin d'année à un spectacle avec mise en scène.

La priorité est donnée à l'approche mixée sensible du monde sonore et dansé afin de permettre un épanouissement complet à l'enfant.

### *La Découverte des Instruments*

Associé à l'Éveil CP, il s'agit d'un parcours découverte et sensoriel de 14 instruments (repartis en deux groupes de 7) pour accompagner le futur choix de l'enfant et celui des parents.

Après un premier parcours de 3 semaines par instrument, une proposition d'atelier plus long est mise en place en troisième trimestre pour revenir sur un choix d'instrument abordé, et bénéficier d'une première expérience de jeu en Orchestre.

## L'année INITIATION

### *Une approche sensorielle de la musique et de la danse*

Dès le CE1, les disciplines instrumentales et chorégraphiques sont accessibles aux enfants, en fonction de leur maturité et de certains aspects physiologiques (capacité respiratoire, aptitude morphologique, taille des mains...), sur simple inscription et dans la limite des places disponibles.

Le Conservatoire propose à tous les enfants une année d'initiation, avec des ateliers collectifs associant écoute, sensoriel et pratique, couplé à un cours individuel de 30' (ou proposé en pédagogie de groupe)

L'année est ponctuée de projets pédagogiques et artistiques en collectif (par exemple en grand Chœur pour les musiciens) avec des productions élèves et/ou des propositions de concerts/spectacles.

Au terme de l'année, sur la base du contrôle continu réalisé par les enseignants, une orientation pour l'année suivante est prononcée par l'équipe pédagogique.

Deux orientations sont possibles :

- l'entrée en premier cycle danse ou musique,
- la possibilité de proposer une deuxième année de préparation (pour les élèves les plus jeunes)
- une réorientation vers un atelier vocal.

## L'organisation et les contenus des Cycles

### Pôle MUSIQUE

Partant du souhait de penser la formation musicale de nos élèves de manière globale, pour et par la pratique collective, un projet pédagogique innovant a été construit avec l'équipe pédagogique avec en son centre, l'outil Orchestre pour tous.

### Le projet ORCHESTRE FM

#### Objectifs et contenus pédagogiques

Proposé dès la première année du parcours Cycle, le concept « Orchestre FM » pose en première pierre l'Orchestre comme point de départ et d'arrivée du projet pédagogique Musique au Conservatoire.

Il reste, dans le prolongement de l'Éveil Musical et de l'année Chorale FM, le lieu où les jeunes élèves instrumentistes se rencontrent autour d'une pratique partagée et motivante.

Il fonctionne sur quatre pôles qui peuvent se retrouver sur des temps communs et partagés, pour des projets spécifiques et transversaux :

- Orchestre FM Cordes
- Orchestre FM Vents
- Orchestre FM Guitare
- Orchestre FM Piano

Chaque pôle Orchestre FM est hebdomadaire et est encadré par :

- Un professeur FM
- Un professeur spécialisé du département concerné (Cordes / Vents / Guitare ou Piano)

Ce projet propose en outre un axe prenant en compte le rythme familial et les déplacements successifs par une optimisation et organisation proposant deux venues régulières au Conservatoire (contre trois déplacements historiquement) avec :

- Un temps de pratique Collective regroupant, sur un temps de deux heures, un temps de Formation Musicale et un temps de pratique collective (avec un binôme de deux professeurs)
- Un temps pour la pratique individuelle, et le suivi personnel de la progression de l'élève (avec le professeur référent du parcours de l'élève)

Cette construction pédagogique Orchestre FM offre plusieurs avantages et réponds à plusieurs objectifs :

- Donner une nouvelle dynamique aux pratiques Orchestre en mettant celle-ci en point de départ du projet de la structure
- Répondre aux difficultés d'organisation des familles sur l'accumulation progressive des activités – souvent en lien avec les décrochages et les abandons
- Mettre en lien pédagogique les professeurs, par une réflexion croisée du travail et répertoire entre temps FM et temps Orchestre
- Devenir un temps pédagogique à part entière par l'évaluation continue et socle des élèves
- Par ce biais, désamorcer la fracture entretenue et historique entre FM et Instrument : les répertoire Orchestre sont le fil rouge du travail commun sur tout le parcours de l'élève (de la FM au temps individuel et ce dans une transversalité naturelle liée au projet)

Par cette solution, c'est donc la globalité des élèves qui bénéficient d'une pratique collective instrumentale et ce, sur toute la durée du parcours Cycle proposée.

### *Le lien Orchestre FM et cours d'instrument – Cycle 1 et Cycle 2*

*Le cycle 1 s'adresse aux enfants à partir du CE1.*

*Il dure 4 ans ( $\pm 2$  ans selon la progression de l'élève)*

*Les adolescents et adultes débutants sont accueillis dans un cursus spécifique pour les pratiques collectives FM.*

### **Objectifs et contenus pédagogiques**

Venant en moteur et complément immédiat de l'instrument, le temps Orchestre FM est le lieu privilégié pour l'apprentissage de la lecture des notes et des rythmes dont les clés, tessitures et formules sont spécifiques à chaque instrument et à sa rapidité de progression (par le fonctionnement par Pôles familles)

Il permet de développer l'oreille mélodique et la justesse, liées au timbre instrumental et permet encore d'aborder les notions de structure et de phrasé, « nécessaires » pour placer une respiration ou gérer une conduite d'archet.

Le professeur d'instrument en charge de l'atelier Orchestre FM doit aborder très tôt avec ses élèves les exercices de mémorisation, d'invention, de déchiffrage, de transposition (solmisation), d'accompagnement (Pour les instruments polyphoniques), qui nécessitent sa compétence particulière.

L'accès à l'autonomie doit être encouragé dès le cycle 1 (capacité à corriger ses erreurs, à accorder seul son instrument, à trouver seul ses respirations, coups d'archets...).

Le travail ponctuel avec un autre instrument (monodique ou polyphonique), notamment à l'occasion de la préparation d'une audition, permettra d'ajouter une autre dimension au travail (précision des intentions musicales, « direction » par le geste...).

Les professeurs peuvent accompagner leurs élèves ou profiter des ressources locales (accompagnateurs en piano, clavecin...). L'implication d'élèves de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycle jouant d'instruments polyphoniques est évidemment à privilégier, dans le cadre de leur formation.

## Le cours de Formation Musicale

Le cours de Formation Musicale associé doit permettre d'élargir et d'approfondir les connaissances de l'élève. Les acquisitions en fin de cycle 1 doivent lui permettre de poursuivre sa pratique musicale dans le cadre d'un cursus diplômant ou non proposé au sein du CRC ou dans une autre école agréée.

Le cours de Formation Musicale en fin de cycle 1 reste le lieu privilégié des apprentissages "sensibles", même si les éléments abordés (intonation, polyphonie, pulsation, rythme, mémorisation, invention...) sont la majorité du temps en lien avec leur pratique directe et font le pont entre la pratique, ce qui a pour ambition d'éviter le décrochage connu de l'élève, qui ne voit plus le lien entre temps FM et temps Instrumental (individuel et/ou collectif).

Les apprentissages doivent continuer à être abordés non d'une manière théorique, mais toujours par une expérimentation vivante précédant les explications éventuelles.

L'approche du langage écrit (lecture de notes, dictées, analyse et théorie, culture musicale ...) sera de plus en plus marquée. Les dictées doivent toutefois rester essentiellement un moyen de contrôle de l'oreille, avant d'être évaluées comme un véritable moyen de « conservation » que l'on pourra exiger dans les cycles supérieurs.

Le fonctionnement est exclusivement en lien avec un temps « collé » Orchestre qui met en dynamique la mise en application immédiate des notions théorique découvertes ou revues.

## Le cours « instrument »

Le cours dure de 30' à 1h00 selon l'année dans le cycle et la discipline. Il s'agit généralement d'un cours individuel durant lequel l'élève va perfectionner la pratique de son instrument (technique, sonorité, justesse, pulsation et rythme, phrasé, interprétation...), découvrir ou approfondir l'approche de certains répertoires et styles (contemporain, baroque, jazz, traditionnel...), améliorer ses capacités à déchiffrer, voire transposer « à vue », acquérir des connaissances et des compétences (accord, fonctionnement, entretien de son instrument, méthode de travail, recherche de répertoire...) lui permettant de poursuivre une pratique amateur de manière autonome.

Le travail du répertoire abordé dans le cadre des pratiques collectives de l'élève sera complété par du répertoire spécifique à l'instrument.

Il faut envisager à ce stade une véritable formation à l'accompagnement pour les élèves pratiquant un instrument polyphonique, et peut-être aborder la réalisation de basses pour les élèves en cycle 3 en clavecin et orgue.

Le travail régulier en formation « sonate » (avec un autre élève ou à défaut avec un professeur) devra être encouragé (analyse structurelle, écoute harmonique, justesse, rythme, geste musical...).

L'élève mettra en place progressivement les équilibres structurels (tension /détente) nécessaires à l'improvisation qu'il pratiquera dans des cadres stylistiques précis (jazz, baroque...) ou non, selon sa discipline. Il analysera le son produit (notions d'acoustique architecturale). Il communiquera son interprétation à un public (maîtrise du trac...).

## L'évaluation en cycle 1

### Remarques générales

Les critères, modalités et contenus des évaluations sont directement liés aux objectifs pédagogiques. L'évaluation porte sur l'ensemble des pratiques de l'élève. La motivation, le travail, l'implication des élèves doivent également être valorisés.

Il faut distinguer l'évaluation formative (qui montre l'évolution personnelle de l'élève) et l'évaluation normative (qui montre son niveau par rapport à d'autres élèves, aux critères de notre structure ou d'autres écoles de musique...).

L'évaluation de l'élève est pratiquée de manière continue par une écoute en classe à mi- cycle (en format Visite de Classe ou Audition en présence de la direction et des professeurs) et par des examens en fin de cycle avec jury invité. Elle est complétée par un suivi pédagogique via un bulletin semestriel qui permet à l'équipe et aux familles de faire un point d'étape important à mi année.

### *Le carnet de liaison et bulletins*

Ils sont le lien entre les professeurs, l'élève et ses parents. Ils permettent d'assurer le suivi régulier du travail et de porter certaines remarques (comportement, travail, motivation...) ou informations pratiques (déplacements de cours, achat de matériel, dates des auditions ou examens, etc...) à la connaissance des parents. Les bulletins semestriels sont envoyés aux familles avant les vacances d'hiver et d'été.

### *Le contrôle continu*

Les enseignants ont la possibilité d'effectuer, en fonction de la conduite pédagogique de leur classe, des contrôles, oraux ou écrits, notés ou non. Les résultats peuvent être portés dans les bulletins semestriels.

### *Le bilan mi Cycle*

En présence du professeur et de la direction, ce temps d'évaluation permet de faire le point sur le parcours de l'élève avec la prise en compte d'un programme présenté, du travail fourni en pratique Orchestre FM ainsi que des projets accomplis.

Cette évaluation permet de valider ou non le passage en deuxième partie de cycle en vue de préparer le passage de Cycle à venir.

Ce temps permet également de statuer – en cas de besoin - les propositions ou demandes d'orientation.

Il permet donc d'optimiser la durée du cycle et doit permettre à l'élève d'atteindre à son rythme le niveau requis avec en solutions possibles :

- un changement de niveau en cours de cycle, voire d'année
- un maintien de l'élève une année supplémentaire dans le cycle
- une présentation anticipée de l'élève à l'examen de fin de cycle
- une orientation vers un parcours spécifique ou un autre instrument

### *Le passage en Cycle 2 – validation du Cycle 1*

L'évaluation « Musique » comprend :

- Une pièce instrumentale imposée et une pièce au choix travaillée dans l'année
- Eventuellement une épreuve d'accompagnement (instruments polyphoniques)

Le contrôle continu doit permettre :

- d'évaluer les capacités de déchiffrage et d'invention de l'élève
- d'évaluer les capacités à accompagner et à jouer ensemble
- de recenser l'approche de différents répertoires et différentes esthétiques.

L'évaluation « Orchestre FM » comprend :

- Une note moyenne de contrôle continu prenant en compte la participation et progression au sein du groupe
- Une note moyenne des deux épreuves écrites en module FM réalisées en 1C4
- Une note moyenne des épreuves orales devant jury (Orchestre et Module FM)

### *Le « par cœur »*

L'élève doit avant tout être mis en situation favorable d'expression technique et musicale les textes confiés. Le "par cœur" peut y contribuer, sans pour autant lui donner un caractère obligatoire qui peut au contraire être pénalisant pour certains élèves

### *Composition des jurys (instrument et oral de FM)*

Le directeur décide de la composition des jurys en concertation avec les enseignants.

Le jury comprend, à titre indicatif:

- Le directeur du CRC ou un enseignant délégué
- Le professeur responsable du secteur (pour l'oral de FM)
- Au moins un professeur extérieur à l'établissement, obligatoirement titulaire du DE ou du CA de la discipline pour les élèves en cycle 3 d'instrument.

### *Appréciations et Résultats*

Pour l'examen d'instrument, les mentions suivantes sont attribuées :

- Maintien dans le cycle
- Passage (sans mention) ou Passage avec mention B, TB, TB avec les félicitations

La décision du jury est sans appel.

Elle tient compte de l'examen proprement dit et également du contrôle continu et de l'avis de l'enseignant. Le Diplôme de 1<sup>o</sup> cycle est délivré aux élèves ayant réussi l'examen global en instrument en pratique Collective

### *Poursuite des études*

Les élèves n'ayant pas réussi l'examen de fin de cycle 1 peuvent se réinscrire dans le cycle une année supplémentaire ou être orientés, après avis de l'équipe pédagogique et en fonction de leur âge, de leur profil et de leur projet, vers un parcours non diplômant.

Les élèves ayant réussi les examens de fin de cycle 1 peuvent poursuivre leurs études musicales en cursus diplômant ou en parcours non diplômant, après avis de l'équipe pédagogique et en fonction de leur âge, de leur profil et de leur projet,

## *L'organisation générale des études après le cycle 1*

### *Les objectifs pédagogiques « Musique »*

Après le cycle 1 où il a acquis des bases, l'élève doit augmenter sa maîtrise technique pour pouvoir poursuivre une pratique musicale en amateur de manière autonome.

Il doit également, à des degrés divers en fonction du parcours choisi, élargir et approfondir sa culture musicale au-delà de sa propre pratique pour étendre ses capacités d'expression, de communication et de créativité.

### *Conforter les savoir-faire instrumentaux, accéder à l'autonomie*

En construisant de manière autonome l'interprétation d'une pièce et en la justifiant.

En acquérant une méthode de travail (utilisation des exercices) et des outils pour chercher et renouveler son répertoire. En sachant accorder son instrument seul et en maîtrisant des gestes de base pour garantir son fonctionnement sans l'aide du professeur (changement de cordes, retouche d'anche, graissage de piston...).

### *Développer les capacités d'initiative et de créativité*

Apprendre à manipuler, instrumentalement et par écrit, différents systèmes musicaux (copier, arranger, adapter, transcrire, composer...), en participant à des ateliers d'écriture, d'arrangement, de MAO... Improviser dans des langages spécifiques propres à sa pratique (baroque, jazz, musiques traditionnelles...). Prendre l'initiative d'une pratique d'ensemble (mener, gérer, diriger le travail d'un groupe...). S'impliquer dans la réalisation d'une audition, concert ou spectacle (programme, scénographie, organisation, communication...).

### *Conforter et élargir les connaissances musicales*

Par l'éducation sensorielle (toujours) et par la pratique et l'étude du langage musical (lecture, transposition, clés, pulsation, rythme, écoute, mémorisation, intonation, écriture, analyse, terminologie...). En associant audition et texte écrit de manière à ce que la lecture devienne perception auditive intérieure et analytique (discerner, entendre intérieurement, mémoriser). En retenant et en notant des éléments d'une séquence monodique (mélodie, rythme et structure harmonique) ou d'une séquence contrapuntique ou harmonique à 2 voix.

Par l'étude élargie de répertoires en dehors du champ de sa propre pratique. En favorisant la rencontre artistique (toujours !) dans différents domaines, et en affinant son sens critique (commentaire d'écoute, analyse...), par une connaissance approfondie de l'histoire des arts, des courants esthétiques... En abordant les notions d'organologie, d'acoustique architecturale...

### Le « Coursus diplômant » (cycle 2 et cycle 3 de pratique amateur)

L'élève est admis en Cycle 2 après validation de l'examen de fin de cycle 1, ou sur équivalence d'une école de musique agréée, éventuellement après un test de niveau.

Le Cycle 2 se déroule en quatre années ( $\pm 2$  ans) et est construit autour de deux temps forts :

Le mi Cycle 2 (2CA2) est validé par :

- Passage de la dominante instrumentale au niveau départemental (UCEM78) – niveau mi cycle 2
- Participation active au projet Orchestre du CRC ainsi qu'aux projets proposés au niveau individuel
- Validation de la dominante Orchestre FM par évaluation interne au CRC

La fin du 2<sup>ème</sup> cycle est validée par l'obtention du Brevet sur :

- Passage de la dominante instrumentale au niveau départemental (UCEM78)
- Participation active au projet Orchestre du CRC ainsi qu'aux projets proposés au niveau individuel
- Validation de la dominante FM par examen interne au CRC

L'élève est admis en cycle 3 de pratique amateur après validation de l'examen de fin du cycle 2, ou sur équivalence d'une école de musique agréée, après un test de niveau.

Le cycle 3 de pratique amateur se déroule en 2 ans ( $\pm 1$  an)

La fin du 3<sup>ème</sup> cycle est validée par l'obtention du Certificat d'Études Musicales sur :

- Passage de la dominante instrumentale au niveau départemental (UCEM78)
- Participation active au projet Orchestre du CRC ainsi qu'aux projets proposés au niveau individuel

### Le département « Musiques anciennes » - nouveauté rentrée 2017

S'appuyant sur un patrimoine existant et des ressources pédagogiques (Église du XII<sup>ème</sup> S avec un Orgue rénové en 2015, équipe pédagogique en projet co-construit autour de l'axe Musique Ancienne), le Conservatoire souhaite inscrire dans ses projets à venir, un ancrage nouveau vers le Pôle Musique Ancienne avec un projet pédagogique associé :

- Faire découvrir la Musique « ancienne », (médiéval, renaissance, baroque, traditionnelles...) auprès de tous élèves en parcours et HC par la participation à un projet labellisé
- Double pratique possible en cycle 1 (orgue-clavecin / piano-clavecin / orgue-piano)
- Approche stylistique (évaluations : accompagnement au clavecin)

### Pratique structurelle

- Réfléchir à l'inscription de cette offre dans le cadre plus général des projets culturels des territoires (valorisation du patrimoine, etc...)
- Inscrire ces pratiques en complémentarité de l'offre existante et en tenant compte des moyens disponibles (compétences, disciplines enseignées, espaces adaptés...).
- Liens avec le chant, la danse, le jeu de scène

### Projets ponctuels

- Des partenariats peuvent être mis en place entre le CRC et les partenaires et structures existantes pour construire des projets ponctuels (rencontres entre des ensembles de danse traditionnelle ou baroque... et des enseignants / élèves du CRC), etc...
- Sur la nouvelle agglomération « SQY » envisager un travail en partenariat avec les structures et écoles

pouvant mettre en place une dynamique « parcours Baroque ».

### Valorisation

Des projets de valorisation doivent être imaginés par les enseignants concernés (Orgue/Clavecin et Flûte à Bec)

- Sensibilisation auprès des publics scolaires (Concerts pédagogiques)
- Formation auprès des élèves et enseignants du CRC
- Cours spécialisés (régulier ou en atelier découverte)
- Ateliers d'interprétation (toutes disciplines)
- Auprès des collectivités / population
- Présence dans les heures musicales
- Auditions et stages du département « Musique ancienne »
- Projets transversaux structurants réunissant élèves, enseignants...

### Le département « Musiques actuelles »

Le département s'inscrit depuis la rentrée 2017 dans la démarche Orchestre Fm avec la mise en place d'ateliers spécifiques pour les élèves en Cycle (Musique improvisée et/ou amplifiée et Chant (Jazz, World-Music, Pop Rock ...))

Pour les élèves en parcours « amateur » les temps pédagogiques vont de 30' à 40' pour des temps individuels avec une pratique collective associée en permanence (ateliers de pratique, groupes ...)

Depuis 2016, en lien avec la programmation Ville, des ateliers master class et rencontres avec des artistes invités sont organisés au bénéfice des élèves et musiciens amateurs de la Ville.

Des rencontres Jam sont également proposées depuis 2017 avec un succès intéressant, donnant une nouvelle dynamique et rayonnement aux ateliers et élèves inscrits.

### Pratique structurelle

- Réfléchir à l'inscription de la pratique de l'improvisation-écriture-arrangements MAO dans le cadre de la formation des élèves dans les départements dits « classiques »
- Renforcer les liens entre classes pour les pratiques collectives /improvisation.
- Proposer aux pianistes des séances d'initiation à l'improvisation jazz.
- Identifier d'éventuelles demandes des praticiens amateurs dans ces domaines : accompagnement de répétitions, accompagnement en écriture et arrangement de partitions, enseignement instrumental spécialisé (piano, batterie, basse...).
- Valoriser les pratiques (concerts pédagogiques, prestations – musique de rue, Ateliers ouverts ...)

### Projets ponctuels

Des partenariats peuvent être mis en place entre le Conservatoire et les structures existantes pour construire des projets ponctuels (rencontre entre des groupes amateurs et des enseignants / élèves, lien à la programmation salles territoire).

### Valorisation

- Des projets doivent être imaginés par les enseignants concernés par ces pratiques :
- Auprès des publics scolaires (concerts pédagogiques, sensibilisation au risque auditif, accompagnement de groupes de collégiens ou de lycéens...)
- Auprès des collectivités (concerts, animations festives, musiques de rue...)
- Projets transversaux structurants réunissant élèves, enseignants...

## Pôle DANSE

L'objectif de parcours Cycle est de donner au jeune danseur les bases saines (acquisition du schéma corporel, sensibilisation à l'espace et à la musique) lui permettant d'envisager une pratique aisée de la danse en proposant l'acquisition des éléments techniques de base.

		cours danse dominante	atelier associé au parcours	détails organisation	
	<b>Initiation</b>	1 cours hebdomadaire	pas de module associé	<i>présentation du cours Fm année 1 à prévoir en Juin?</i>	
<b>Tous Cycles</b>	<b>A1</b>	2 cours hebdomadaires	module FM	session 1 : de septembre à janvier inclus	une session au choix obligatoire sur inscription du professeur danse
				session 2 : de février à juin inclus	
	<b>A2/A3**</b>	2 cours hebdomadaires	danse complémentaire*	1 module à l'année avec validation à définir - projet ou contrôle continu	
	<b>B1</b>	2 cours hebdomadaires	pas de module associé	participation possible sur avis du professeur	
	<b>B2</b>	2 cours hebdomadaires	danse complémentaire*	1 module à l'année avec validation à définir - projet ou contrôle continu	
		* dans une esthétique différente			
		** année complémentaire après passage A2			

### Le premier cycle

Il se parcourt en deux étapes 2 ans minimum : 1<sup>er</sup> Cycle A et 1<sup>er</sup> Cycle B

Les enseignements en 1er cycle comportent :

- 2h à 3h hebdomadaires de cours de danse classique.
- un module FM danseur pour les premières années (1CA1)
- un module Option (découverte des esthétiques) en 1CA2 et 1CB2

L'admission en 1er cycle est réservée prioritairement aux enfants issus du cycle initial danse pour lesquels l'orientation en premier cycle « danse » a été prononcée. Il s'adresse aux enfants à partir de 8 ans.

Une évaluation continue est réalisée par les enseignants avec un rapport d'étape, communiqué par écrit aux familles à mi-année. La poursuite des études au sein du 1er cycle se réfère au contrôle continu couplé à la visite de classe Mi Cycle (Cycle 1 année 2 ou 3) organisée par le département en présence de la Direction : Le passage du 1er cycle au 2e cycle s'effectue sur proposition des enseignants et sur examen - organisé par la Direction - portant sur la dominante de l'esthétique choisie par l'élève (Classique / Contemporain / Modern Jazz)

A l'issue des examens, les décisions prises sont les suivantes :

- la poursuite des études dans le même cycle pour une année supplémentaire
- la poursuite des études dans le 2 cycle,
- la fin des études chorégraphiques (et la poursuite éventuelle d'une pratique du chant choral)

### Le « Cursus diplômant » Danse (cycle 2 et cycle 3 de pratique amateur)

L'objectif du 2e cycle est de compléter les études et apprentissages menés en 1er cycle, de donner au jeune danseur des références artistiques, développer une initiation à l'endurance et une autonomie favorisant une pratique de la danse lui permettant d'envisager de prolonger ses études soit dans une finalité amateur, soit dans une orientation préprofessionnelle.

L'admission en 2e cycle est réservée prioritairement aux élèves du Conservatoire ayant satisfait aux études en 1er cycle.

### *Le deuxième cycle*

Il se parcourt en 3 ans minimum. Les enseignements en 2e cycle comportent :

- 4h hebdomadaires de cours dans la discipline chorégraphique principale,
- 1h à 2h hebdomadaires de cours dans une discipline chorégraphique complémentaire, ou sous forme de session,
- une pratique facultative du chant choral (1h hebdomadaire),
- un cours de formation musicale pour danseurs (1h hebdomadaire, à partir de la 2e année, dès la 1ère année pour les Classes à Horaires Aménagés) ou équivalence reconnue.

Une évaluation continue est réalisée par les enseignants. Un rapport d'étape est communiqué par écrit aux familles à mi- année. La poursuite des études au sein du 2e cycle se réfère au contrôle continu. Il est de l'initiative du département danse d'organiser éventuellement des évaluations « intra-cycles » en appui du suivi assuré individuellement par chaque enseignant.

Le passage en 3e cycle s'effectue sur proposition des enseignants et sur examen – organisé par la Direction - portant sur les disciplines de danse classique, danse contemporaine, formation musicale.

A l'issue des examens, les décisions prises sont les suivantes :

- la poursuite des études dans le même cycle pour une année supplémentaire, éventuellement renouvelable
- la poursuite des études dans le 3e cycle,
- la fin des études chorégraphiques.

### *Le troisième cycle*

Il a pour objectif de compléter les études et apprentissages menés en 2e cycle, de clore un parcours permettant d'envisager la pratique de la danse « en amateur » dans les conditions les plus favorables.

L'admission en 3e cycle est réservée prioritairement aux élèves du Conservatoire ayant satisfait aux études en 2e cycle.

Ce cycle est également accessible sur concours d'entrée (cf. tableau de limite d'âge).

Le troisième cycle se parcourt en 2 ans minimum. Les enseignements en 3e cycle comportent :

- 2 cours hebdomadaires de danse (dans la dominante) pour une durée de 4h minimum,
- un cours de formation musicale pour danseurs (1h hebdomadaire) ou équivalence reconnue,
- des sessions de culture chorégraphique viendront compléter l'enseignement.

Une évaluation continue est réalisée par les enseignants. Un rapport d'étape est communiqué par écrit à l'élève ou à sa famille à mi- année. La poursuite des études au sein du 3e cycle se réfère au contrôle continu. Il est de l'initiative du département danse d'organiser éventuellement des évaluations « intra-cycles » en appui du suivi assuré individuellement par chaque enseignant.

A la fin du cycle, un Certificat de 3e cycle est décerné à l'élève, sur examen organisé par la Direction et sur la base du contrôle continu réalisé sur la durée des études.

L'examen porte sur la dominante Danse (avec une chorégraphie libre d'une autre esthétique associée) et sur la formation musicale.

A l'issue de l'examen, les décisions prises sont les suivantes :

- la poursuite des études dans le même cycle pour une année supplémentaire, éventuellement renouvelable,
- la fin des études chorégraphiques.

## Pôle ART DRAMATIQUE

La pratique du Théâtre pour tous à partir de 10 ans ainsi qu'une possible ouverture vers un parcours scolaire aménagé en Collège (classes CHAT en partenariat avec le collège Blaise Pascal).

A partir de 15 ans, le cursus d'art dramatique est structuré en trois cycles, qui se parcourent en 3 à 5 ans. La fin de cursus est validée par un diplôme, le CET (Certificat d'Etudes Théâtrales).

La formation revêt un double objectif :

- Une formation initiale aux pratiques de l'art de l'acteur sous toutes ses formes
- Une découverte des esthétiques et des problématiques du théâtre d'aujourd'hui.

Partie intégrante de la formation, la découverte du répertoire par le spectacle est également proposé par le professeur sous forme d'abonnement en chaque début d'année.

### Cycle Initiation

- Jeux corporels et vocaux, improvisations, découverte de textes...
- Expression personnelle individuelle et collective
- Participation à des spectacles présentés dans le cadre de la programmation de la Ville

### Cycle 1

Accessible à partir de 15 ans avec une durée de 1 à 2 ans.

Le temps global des cours est de 2h30 minimum par semaine avec plusieurs créneaux horaires proposés aux élèves en début d'année

Les contenus :

- parcours de spectateur
- training de l'acteur
- inscription du corps dans l'espace.
- découverte des moteurs de jeu.
- cours d'improvisation
- danse contemporaine
- travail de scènes contemporaines
- présentation publique de travaux

### Cycle 2

Accessible à partir de 16 ans avec une durée de 1 à 2 ans.

Le temps global des cours est de 5h00 minimum par semaine avec plusieurs créneaux horaires proposés aux élèves en début d'année

Les contenus :

- parcours de spectateur
- training de l'acteur
- danse contemporaine
- travail vocal
- développement de l'imaginaire émotionnel
- travail de scènes du répertoire classique

## Cycle 3 – un parcours en préfiguration (rentrée 2017)

### *Des enjeux croisés :*

#### Pour le conservatoire

La mise en place au conservatoire de Plaisir d'un cycle 3 en art dramatique de haut niveau, à recrutement élargi (local à territoire SQY et Yvelines), avec en partenariat avec le TEC et la Scène Nationale de Saint Quentin en Yvelines se veut apporter réponse à une réflexion sur l'offre :

- D'un Parcours Théâtre inexistant sur le territoire SQY- qui se veut apporter un lien et une formation en cohérence globale du dispositif de formation au théâtre sur la ville, de l'initiation pour les plus jeunes à la préparation aux écoles supérieures pour les étudiants.
- Venir en levier et suite de la création d'une classe à horaire aménagé théâtre au collège Blaise Pascal à la rentrée 2017 va donner une assise forte au cycle d'initiation à l'art dramatique de notre conservatoire. Il apparaît nécessaire de mettre en place dans le même temps un dispositif pédagogique de haut niveau, qui puisse répondre simultanément aux attentes d'élèves désireux de mener une pratique amateur exigeante sur le territoire, et à celles des élèves désirant tenter l'aventure professionnelle.
- Venir s'associer à la dynamique d'ensemble d'un cursus a en effet besoin d'un horizon, d'un point d'aboutissement qui soit à même de créer un appel d'air, qui encourage chaque élève au dépassement de soi.
- Venir valoriser les compétences internes aux départements musique, danse, et art dramatique du conservatoire et s'appuyant également sur les ressources du pôle Culture et Technique de la ville.

#### Pour le territoire

Grâce à son département art dramatique, associé au collège Blaise Pascal et aux options théâtre du lycée Jean Vilar, la ville de Plaisir se projette à pouvoir être pôle référence du territoire de Saint Quentin en Yvelines en matière de formation au théâtre.

Un partenariat avec l'Espace Coluche et la Scène Nationale de Saint Quentin en Yvelines – déjà actif – permet à la dynamique du conservatoire de Plaisir de placer au cœur des dispositifs culturels de la communauté d'agglomération.

L'élargissement au partenariat avec l'Université de SQY (UVSQ) va également dans le même sens avec la volonté de faire connaître le projet pédagogique au public étudiant du territoire.

Il s'agit donc d'une offre innovante et une alternative réelle pour des étudiants du territoire, qui actuellement vont chercher sur Paris des formations souvent onéreuses.

### *Les objectifs pédagogiques*

Dispenser une formation initiale de l'acteur, construite à partir de trois grands axes :

#### - Autonomie artistique

La réalisation de projets personnels encadrés sera cœur de la formation. Les élèves apprendront à mener un projet, de sa phase de réflexion dramaturgique à sa mise en pratique, artistique et technique.

#### - Pluridisciplinarité

Tout en privilégiant le travail d'interprétation, des modules de formation en danse, travail vocal et découverte technique du plateau, viendront compléter la formation.

En outre, les stages en partenariat avec la Scène Nationale de Saint Quentin et de possibles artistes en résidence auront pour but de faire découvrir aux élèves des techniques de jeu spécifiques.

## - Conceptualisation

Un comédien en formation se doit d'être en capacité de penser les enjeux esthétiques, dramaturgiques, et sociétaux du théâtre d'aujourd'hui.

Cela nécessite l'apport d'éléments théoriques (histoire du théâtre, des esthétiques, outils d'analyse de la représentation, etc) qui s'articuleront directement aux pratiques du plateau.

## Le Dispositif

- La formation est diplômante, elle est sanctionnée par un diplôme d'établissement :

le Certificat d'Etudes Théâtrale. Elle s'adresse à des élèves post- bac ayant une solide pratique théâtrale préalable.

- Le recrutement se fait sur (concours) audition et entretien, afin de constituer un groupe de 10 à 15 élèves.

- Durée du cycle : deux années, à raison de 15 à 20 heures de pratique par semaine.

## Modules proposés

- travail de la voix parlée et chantée
- danse contemporaine
- interprétation de scènes classiques et modernes
- préparation aux scènes de concours des écoles supérieures
- présentation de travaux dans l'espace public
- création de projets personnels.
- initiation aux techniques de la régie son et lumière (en partenariat avec le TEC)
- deux stages dans l'année en partenariat avec la Scène Nationale de Saint Quentin en Yvelines
- atelier du spectateur
- approche des réalités institutionnelles, sociologiques et économiques du secteur théâtral.
- histoire du théâtre et des grands courants esthétiques.
- Enjeux numériques

## Les Partenariats (*en lien à l'évolution du projet*)

- Avec le Théâtre Espace Coluche pour un module d'initiation aux techniques de la régie son et lumière.

- Avec le Scène Nationale de Saint Quentin en Yvelines pour l'ouverture de la classe à des temps de formation (stages, rencontres) avec des artistes en résidence dans ce théâtre.

- Avec l'Université de SQY (en cours de préfiguration) : création d'une unité de valeur pour les étudiant sur un des ateliers Théâtre en proposition autour du Cycle 3 dans le cadre des Masters à dominante Culturelle proposés à l'UVSQY (MCC et MOCA) – *lancement rentrée 2018*

## Mise à disposition d'espaces de travail

Cela passe par le fait de poursuivre l'aménagement de la salle d'activité de la maison des familles Camille Claudel, et par la possibilité d'utiliser les locaux du Théâtre Espace Coluche : salle de répétition et grand plateau.

## Le parcours Chanteurs

### Le Cycle 1

#### *Organisation et contenus*

Le cycle se déroule en 3 ans ± 1an

#### *Cours de chant*

30' puis 40' avec accompagnement au piano (30') l'année de l'examen

#### *Pratiques collectives*

Chant accompagné (au moins la troisième année en audition)

Participation à un projet en grand Chœur, et à l'Atelier lyrique (1C3)

#### *Formation musicale*

- Cours de « FM adultes» (selon secteurs, technique écoute, lecture, rythme...)
- Cours spécifique chanteurs (culture lyrique, littérature...)

### Les Cycles 2 et 3 « diplômants »

#### *Organisation et contenus*

Le cycle 2 se déroule en 3 ans ± 1an, le cycle 3 en 2 ans, ± 1an

#### *Cours de chant*

45' à 1h - avec 30' d'accompagnement au piano, clavecin ...

#### *Pratiques collectives vocales*

Chant accompagné et chœur

#### *Atelier Ensemble Lyrique*

L'atelier lyrique consiste en un travail d'approfondissement ouvert aux chanteurs lorsque ceux-ci auront travaillé le répertoire adéquat avec leurs professeurs respectifs.

Vivre intensivement une scène conduit un élève à dépasser les contraintes techniques du chant, à se désinhiber... et à se laisser chanter, donc à franchir des caps. Il s'agit de mettre les élèves face au défi-jeu qui est inhérent au travail d'un air lyrique et de les guider vers :

- Une meilleure compréhension de l'espace scénique et de ses règles,
- Une plus grande liberté corporelle,
- Une connaissance intime d'un personnage, dans la situation où le place l'air choisi

Les scènes travaillées seront présentées au public à l'issue de la session de travail

- Découverte d'esthétiques (improvisation jazz, baroque...) en Atelier
- Instrument complémentaire (piano accompagnement...)

#### *Module « Formation et culture musicale »*

- Ateliers « culture musicale » « écriture »
- Réalisation de projet

### L'évaluation

- Elle se déroule en contrôle continu en cours des cycles 1, 2 et 3 avec bulletins semestriels.
- Validation des pratiques collectives et du parcours de formation (pratiques collectives vocales, atelier lyrique, audition) avec Contrôle inter-cycle devant jury invité en 2C2 et 3C1

Evaluation de fin de Cycle

- En chant en 1C3
- En chant et Atelier lyrique en 2C3, 3C2 par la validation de la dominante Chant auprès de l'Ucem78

## Les Parcours Hors Coursus et Esthétiques en développement

### Préambule

Le dernier Schéma National d'Orientation Pédagogique a mis l'accent sur la diversification des parcours à proposer aux élèves après le cycle 1.

Ouvrir la possibilité de choix dans l'offre de formation est souvent facteur de motivation à un âge où les sollicitations sont nombreuses.

Par ailleurs, certains élèves ne souhaitent pas suivre un cursus diplômant ou n'ont simplement pas le temps ou les acquis nécessaires pour le faire. Ceci implique pour le Conservatoire de mieux accompagner les élèves dans la définition de leur projet, en précisant le contenu de leur formation et en élargissant l'offre au lieu de la restreindre.

Le projet pédagogique du Conservatoire a pour but de clarifier et de détailler les différents parcours proposés après le cycle 1.

Il s'agit également de renforcer la formation des élèves, que ce soit en cursus diplômant ou en parcours labellisé, en prenant en considération les attentes différenciées des élèves et les contraintes structurelles de fonctionnement de notre structure, tout en garantissant une labellisation des parcours pour nos élèves.

Il s'agit enfin de réfléchir à l'ouverture de notre offre de formation vers de nouveaux publics, amateurs, mélomanes, citoyens...

## Les Ateliers Arts Plastiques et Sciences-Arts Numérique

### Les Arts Plastiques

Le Conservatoire propose, dès l'âge de 5 ans, des ateliers en initiation aux Arts Plastiques :

Dessin, Peinture, Modelage. Différentes techniques proposées (encre de chine, acrylique, pastel, fusain) avec des ateliers 5 ans, Élémentaire ou encore Ados – Adultes.

Les ateliers participent aux actions de la structure par la mise en place d'exposition régulières ou la proposition de créations originales en lien avec les thématiques des projets Musique, Danse ou Art Dramatique.

### Les Sciences et Arts Numériques

Une spécificité historique de la structure, étroitement liée à son emplacement sur un domaine classé (Parc de 50ha), offrant une approche sur les activités d'extérieurs principalement avec thèmes abordés tout au long de l'année suivant les conditions extérieures.

#### *Pour les Sciences*

- La Lumière naturelle
- Les plantes et la lumière (chlorophylle)
- Les phénomènes naturels d'optique (Arc-en-ciel, mirage)

Vers un développement durable : découverte du patrimoine naturel Plaisirois « Sensibiliser pour protéger ». Ces sorties d'observation feront connaître la biodiversité de notre ville

### *Pour les Arts numériques*

- ateliers robotique et création graphique
- apprentissage à la programmation en lien avec le programme scolaire avec création de graphismes

### Pour les 14-18 ans

Le « Parcours labellisé »

*Musique et Chant : Classique, Jazz et MA*

#### Organisation, contenus et évaluation

Le Parcours, non diplômant, se déroule sur 3 ans. Au-delà, l'inscription est soumise à la disponibilité dans la classe.

L'élève a entre 30' et 45' de cours de pratique individuelle (selon niveau et implication projet) avec un temps d'accompagnement proposé (pour les chanteurs)

Il doit impérativement valider une pratique collective par an (Ensemble, Orchestre, atelier lyrique, ensemble vocal Jazz...) et est évalué en contrôle continu pour vérifier si son « contrat » est rempli

La participation aux évaluations pour valider le niveau est possible mais non obligatoire ; L'évaluation continue en place permet de suivre le parcours de l'élève et sa motivation.

Des passerelles sont possibles pour réintégrer le cursus normalisé diplômant par le suivi de modules FM spécifiques (modules FM Ados).

#### Une évaluation en suivi

- Continue avec Bulletins semestriels, à la demande des élèves
- Validation des pratiques collectives et du parcours de formation (pratiques collectives vocales, atelier lyrique, auditions...)
- Contrôle (facultatif) devant jury en 2C2 et 2C4

#### Le parcours Ados « grands débutants »

Le parcours « ados » est proposé aux élèves «grands débutants», à partir de 14 ans.

Il s'effectue en 3 ans (± 1 an)

#### Contenus

L'élève bénéficie d'un cours individuel d'instrument de 30' hebdomadaires. Il intègre, dès que le professeur le juge possible les pratiques collectives de son secteur par des projets communs aux autres élèves en parcours Cycle, lui permettant de s'intégrer pleinement à la vie de la structure (Ateliers, Orchestre, Ensembles ...)

En fonction des effectifs inscrits, des cours de Formation Musicale spécifiques « ados-adultes » sont proposés aux élèves.

Dans le cas contraire, et sur avis du directeur, le temps du cours d'instrument peut être allongé pour permettre au professeur d'instrument d'assurer la formation musicale générale de l'élève (lecture, travail rythmique...), en appui de sa pratique instrumentale.

#### Évaluations et orientation

L'élève est évalué s'il le demande par bulletin semestriel. A la fin du cycle il peut :

- intégrer le cycle 2 diplômant après validation des examens en FM et en instrument
- poursuivre en Parcours labellisé non diplômant, sur avis du professeur.

#### Les ateliers de Création Numérique

S'appuyant sur plusieurs expérimentations intégrant le numérique au sein des enseignements traditionnels, deux ateliers ont été créés et sont proposés aux publics ados/adultes avec pour but :

- La création sonore en partant des nouvelles applications développées autour des outils tablettes ou smartphones
- L'intégration de ce travail sur des propositions en lien avec les autres départements et professeurs (Danse, Théâtre, Sciences...)
- L'accompagnement de projets personnels pour les élèves souhaitant aborder la création musicale

### La préparation Option Bac

S'adressant au public Bachelier souhaitant valoriser leurs parcours musique, chant ou danse, le Conservatoire propose un encadrement par un atelier spécifique travaillant sur le programme de l'année offrant aux futurs bacheliers une préparation à la carte.

### Le Parcours Adulte

Le conservatoire s'affirme comme un lieu de formation et d'exigence pour tous, y compris pour les élèves Adultes avec un parcours libre.

C'est pourquoi le parcours adulte ne peut être fréquenté de manière épisodique et facultative. Le parcours, non diplômant, n'en reste pas moins un temps de formation à part entière.

### Musique et Chant

#### Les adultes « grands débutants »

Le parcours « adulte » est proposé aux élèves « grands débutants », à partir de 18 ans.

Il s'effectue en 3 ans (± 1 an)

#### Contenus

L'élève bénéficie d'un cours individuel d'instrument de 30' hebdomadaires. Il intègre, dès que le professeur le juge possible les pratiques collectives de son secteur par des projets transgénérationnelle lui permettant de s'intégrer pleinement à la vie de la structure (Ateliers, Orchestre, Ensembles ...)

En fonction des effectifs inscrits, des cours de Formation Musicale spécifiques « ados-adultes » sont proposés aux élèves.

Dans le cas contraire, et sur avis du directeur, le temps du cours d'instrument peut être allongé pour permettre au professeur d'instrument d'assurer la formation musicale générale de l'élève (lecture, travail rythmique...), en appui de sa pratique instrumentale.

#### Évaluations et orientation

L'élève est évalué s'il le demande par bulletin semestriel.

A la fin du cycle il peut :

- intégrer le cycle 2 diplômant après validation des examens en FM et en instrument
- poursuivre en Parcours labellisé non diplômant, sur avis du professeur.

### Le Soutien à la pratique collective (SPC) – dominante Vocale (toutes esthétiques)

#### Organisation, contenus et évaluation

Ce soutien s'adresse à certains choristes amateurs et chanteurs en groupe, qui souhaitent améliorer leurs compétences vocales et musicales grâce à des cours individuels, sans pour autant désirer ou prétendre intégrer le cursus d'une classe de chant. L'accès est réservé aux chanteurs amateurs inscrits au sein d'une chorale du département. Il est soumis à la disponibilité dans la classe.

Le cours dure 30' par semaine (ou 1h par quinzaine). Un travail en petit groupe peut être envisagé.

Les élèves ne bénéficient pas de l'accompagnement au piano.

Le contenu des cours consiste en une aide personnalisée :

- Fonctionnement de l'instrument voix : connaissance de son corps, développement du sens de proprioception

- Travail technique sur partitions : rythme, intonation, phrasé, prononciation, éléments d'analyse...
  - Découverte de différents styles musicaux, grâce à la formation d'un répertoire personnel simple et varié.
- A l'issue du travail, les chanteurs doivent avoir acquis des connaissances techniques visant à garantir leur bonne santé vocale, des méthodes d'apprentissage qui leur permettent une meilleure autonomie musicale. Les plus motivés peuvent présenter l'examen de fin de premier cycle afin d'intégrer le Cours diplômant en cycle 2.

## Danse

### *Niveau Débutant*

Pour toute personne désireuse de s'essayer à une pratique initiale de la Danse (Classique, Contemporaine ou Modern Jazz). Un atelier par esthéticien sur des horaires en soirée accessibles au plus grand nombre.

### *Niveau Confirmé*

Il s'adresse à des adultes ayant un niveau avancé de pratique Chorégraphique, et faisant preuve d'un grand intérêt pour la participation au projet de la structure par une présence régulière aux spectacles et manifestations. Les inscrits sont également invités à se croiser avec d'autres niveaux du cursus à l'occasion de projets communs.

## Art Dramatique

### *Niveau 1*

Pour toute personne désireuse de s'essayer à une pratique exigeante du jeu théâtral.  
Les cours ont lieu en commun avec les élèves de cycle 1

### *Niveau 2*

Il s'adresse à des adultes ayant un niveau élevé de pratique théâtrale, et faisant preuve d'un grand intérêt pour les pratiques théâtrales contemporaines.  
Les cours ont lieu en commun avec les élèves de cycle 2

### *Pôle de préparation aux concours Ecoles supérieures de Théâtre*

Sessions de Janvier à Mai de chaque année, sur demande.

Il s'agit d'un accompagnement individualisé d'élèves de haut niveau souhaitant s'engager dans cette démarche.

- admission : élèves du cycle 3 du conservatoire, ou élèves extérieurs après rencontre avec le professeur et estimation de leurs motivations.
- apport d'informations relatives aux écoles supérieures.
- clarification du projet de l'élève
- préparation des scènes de concours.

Les horaires ainsi que le fonctionnement des cours sont établis en concertation avec les personnes intéressées lors d'une rencontre individuelle

## Le Grand Chœur de la Ville

Chœur mixte Adulte proposé par la Conservatoire, le rayonnement de l'activité s'inscrit dans un territoire élargi (Région parisienne) de par son histoire et son accessibilité renforcée pour le Tout Public.

## Valorisation

- Des projets en lien avec les Orchestres et Ensembles du Conservatoire
- Ouvert à tous les chanteurs (Ados et Adultes) sans niveau requis
- Deux répétitions hebdomadaire (partiels et Tutti avec piano)
- Une activité de concerts et d'actions avec un rayonnement Ville et Territoire.